

Informations fournies dans le cadre de la présente campagne publicitaire.

*Offre soumise à conditions, réservée aux nouvelles adhésions avec un premier versement de 100 € ouvertes avant le 28 février 2021. Offre non cumulable avec la campagne de parrainage. Les droits d'entrée de 20 € à l'Association Afer sont offerts. 0 % de frais de versement sur la prime initiale de 100 € versée sur le Fonds Garanti en euros dans le cadre de la présente offre. Les versements ultérieurs seront soumis aux frais de versement prévus au contrat, soit à ce jour 0,5 % sur les versements effectués sur le Fonds Garanti en euros. Il n'y a aucuns frais de versement sur le support Afer Eurocroissance et les supports en unités de compte. Le support Afer Eurocroissance est réservé uniquement aux adhésions multisupport dont la date d'effet est antérieure au 2 octobre 2020. Il n'est pas ouvert aux adhésions qui ont une date d'effet acquise à compter du 2 octobre 2020.

L'investissement sur Afer Eurocroissance, en cas de sortie avant l'échéance de la garantie choisie, et sur les supports en unités de compte, comporte un risque de perte en capital.